

Syndicat des copropriétaires de la Tour Notre-Dame

Réunion du conseil d'administration

Le mardi 21 février 2023 à 19 h

ORDRE DU JOUR

La réunion aura lieu en mode virtuel (Zoom)

Invités:

- Membres du C.A. : M. André Clément Mme Catherine Dallaire, M. Denis Dessureault Mme Violette Jacques et M. Calin Lumperdean, Mme Violette Jacques, M. André Clément.
- Gestionnaire: M. Nicholas Girard et Mme Cindy Dewalle

1 - Ouverture de la réunion

2 - Adoption de l'ordre du jour et détermination de la date/heure de la prochaine réunion

3 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 1 février 2023

4 - Décisions requises

4-A - Étude des système d'eau domestique (Réf.: Soumission de la firme d'ingénierie CIMA +)

4-B - Marquise devant l'immeuble

4-C - Réparation des drains (garage intérieur)

4-D - Réparation des drains d'ascenseur (Réf.: Trois soumissions de Schindler)

5 - Article du RGCQ re conseil d'administration

6 - Planification de l'AGA

7 - Gestion Allumettières et ressources humaines (et besoins de la TND)

8 - Local de la poste

9 - Poursuite contre CABA (mise à jour des mandats donnés aux spécialistes)

10 - Survol du tableau de suivi des projets et du budget

11 - Questions diverses

12 - Levée de la séance

Syndicat Des Copropriétaires de la Tour Notre-Dame

Conseil d'administration

Notre vision « Créer un milieu de vie agréable, propre et de bon goût »

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion tenue le 21 Février 2023, 19 h, Réunion virtuelle (Zoom)

Sont présents :

du conseil d'administration (C.A.) : Calin Lumperdean, Violette Jacques, Catherine Dallaire, Denis Dessureault et André Clément

de Gestion Allumettières : Nicholas Girard et Cindy Dewalle.

La réunion est présidée par M. Nicholas Girard

Ordre du jour	Information / Décisions / Recommandations	Action / Suivi
1. Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 19 h 23.	
2. Adoption de l'ordre du jour 2A. Prochaine réunion	L'ordre du jour est adopté. A - La prochaine réunion se tiendra le 21 mars 2023 à 19h.	
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 1er février 2023	Le procès-verbal est approuvé avec l'entente que quelques corrections mineures seront suggérées par Mme Jacques avant sa publication sur le portail Web.	Fournir les commentaires (Mme Jacques)
4. Décisions requises	<u>4A - Études des systèmes d'eau domestiques</u> (Réf: Soumission de la firme d'ingénierie CIMA+) L'offre de CIMA+ est approuvée et ce, à condition que les commentaires de Mme Dallaire soient pris en compte. Les membres souhaitent obtenir plus d'information en lien avec l'approche suggérée par l'entrepreneur, notamment pour mieux comprendre quel sera l'impact pour les résidents et pour savoir combien de rencontres seront prévues au contrat.	Coordonner l'octroi du mandat (gestionnaire)

gestion@gestionallumettieres.com
www.gestionallumettieres.com
819-500-4500

7. Besoins en matière de ressource humaine	Le sujet est reporté à une date ultérieure.	
8. Local de Poste	Les membres sont d'accord avec le plan proposé. La prochaine étape consiste à obtenir une confirmation de la faisabilité du projet de la part de Postes Canada.	Coordonner la rencontre avec Poste Canada (gestionnaire)
9. Poursuite contre CABA (mises à jour des mandats donnés aux spécialistes)	Les membres réitèrent leur volonté de faire affaire avec M. Beaucage qui pourra agir à titre d'expert pour le Syndicat. On demande au gestionnaire de se renseigner sur son tarif horaire. Les membres approuvent le contenu de la lettre mandat préparée par l'avocat McMartin.	Envoyer lettre (gestionnaire)
10. Survol du tableau de suivi des projets et du budget	Le sujet est reporté à une date ultérieure.	
11. Questions diverses	<u>11A - Décisions prises par les membres et absences</u> On réitère que si une décision est prise par les membres, il n'est pas admissible qu'elle soit remise en question par un membre qui n'a pas participé aux délibérations en raison d'une absence.	
12. Levée de la séance	La séance est levée à 21 h 07.	